

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LEON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an.....\$1.00

Six mois.....\$0.50

POUR LES ETATS-UNIS

Un an.....\$1.50

Six mois.....\$1.00

POUR L'EUROPE

Un an.....\$1.50

Six mois.....\$1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arrérages.

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne adresse et bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 13 Decembre 1910

Offrande quotidienne pendant ce mois

Divin Coeur de Jesus, je vous offre, par le Coeur immaculé de Marie, les prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous imolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les écrivains et les artistes catholiques. Résolution apostolique: Je prie et je me fortifie pour obtenir cette grâce à l'Eglise.

A la Jeunesse Acadienne

Il y a six ans, quelques jeunes gens sérieux, conscients de leurs devoirs religieux, sociaux et nationaux, et indignés de l'apathie des leurs devant l'activité des ennemis de la religion et de la nationalité, fondèrent l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française. Ils voulaient se préparer à accomplir leur mission et grouper la jeunesse du Canada.

Ils firent preuve de coeur et d'intelligence, aussi l'élite intellectuelle et morale leur assura sa parfaite sympathie.

Des problèmes difficiles se posent carrément à la famille française de ce pays, les jeunes canadiens de Québec et d'Ontario comme les jeunes Acadiens des provinces maritimes ont plus que jamais, l'impérieux devoir de se bien préparer à faire face aux difficultés nouvelles.

L'ardeur de la jeunesse du Canada est sans ce grandissant, des cercles de l'A. C. J. C. surgissent rapidement de tous côtés, dans la région de Montréal toutes les paroisses s'organisent. Il faut que l'Acadie fonde un cercle de l'A. C. J. C., que dis-je, il faut qu'elle en fonde plusieurs et qu'elle ait son comité régional.

Je l'ai déjà dit, mais permettez-moi d'insister, bien que je prétende que vous devez à tout prix rester Acadiens—vous avez une histoire propre et vous ne serez forts qu'à la seule condition de suivre, même dans l'évolution, les dictées de la tradition—bien que vous deviez rester Acadiens je soutiens que vous avez le devoir de former des cercles de l'A. C. J. C.

Plusieurs d'entre vous ont exprimé le désir de voir en Acadie une association soeur de la nôtre, je respecte cette opinion, mais je ne la partage pas. Je suis persuadé que dans presque toutes les revendications, à cause du nombre restreint de ses membres, l'association acadienne distincte aurait besoin de l'union formelle de la puissante association qui tend déjà à la fin qu'elle se proposerait, et les démarches que nécessiterait chaque union temporaire retarderaient tout mouvement d'ensemble. D'ailleurs pourquoi deux sociétés séparées pour obtenir un même but, la double conservation de la foi catholique et de la langue française. Les Franco-Américains possèdent, il est vrai, une association distincte, mais il ne faut pas oublier qu'ils vivent dans un pays étranger, leurs revendications s'adressent donc à des autorités particulières et elles supposent des organisations spéciales.

elle se proposerait, et les démarches que nécessiterait chaque union temporaire retarderaient tout mouvement d'ensemble. D'ailleurs pourquoi deux sociétés séparées pour obtenir un même but, la double conservation de la foi catholique et de la langue française. Les Franco-Américains possèdent, il est vrai, une association distincte, mais il ne faut pas oublier qu'ils vivent dans un pays étranger, leurs revendications s'adressent donc à des autorités particulières et elles supposent des organisations spéciales.

Que les deux groupes français du Canada forment une même phalange! Les alliances qui reposent sur le respect mutuel ne sont pas dangereuses. Ce respect existe déjà; et, comme canadien, laissez-moi vous assurer que les Canadiens français, qui connaissent parfaitement la valeur des droits d'une minorité, ont le plus grand respect pour leurs frères aînés, les Acadiens, qui sont moins grands qu'eux—par le nombre—tout simplement parce que Dieu l'a voulu.

Acadiens, en faisant partie de l'A. C. J. C. vous aurez plus spécialement accès aux colonnes du Semeur, l'organe de l'Association, où vous pourrez faire connaître même vos combats locaux, et la connaissance de vos malheurs permettra à la jeunesse de la province de Québec toute entière de vous aider au moins de sa sympathie comme elle le fait pour les Canadiens d'Ontario au grand déplaisir des francophobes de là bas.

Les cercles de l'A. C. J. C. sont autonomes, que les Acadiens en fendent, les deux rameaux de la minorité française seront ainsi moralement unis dans les luttes locales et ils le seront physiquement pour la défense de la religion et de la langue.

ANATOLE VANIER N. B. Si vous voulez entrer en relation avec l'A. C. J. C. adressez toute correspondance au Bureau de poste, case 2183, Montréal.

LE JOURNALISTE

Le journaliste est le directeur dans les choses nationales, comme le prêtre dans les choses religieuses.

Il est bon de comprendre cela, pour bien comprendre la mission de l'un et de l'autre. Le devoir du journaliste français est de travailler à la conservation pure et intacte de la langue, des coutumes et traditions françaises, chez la nation, comme celui du prêtre catholique est de veiller sans cesse à la conservation et à la propagation des principes et des moeurs, qui font de la religion catholique, la plus belle et la plus chrétienne de l'univers. Le journaliste et le prêtre sont deux ouvriers de la bonne cause, l'un dans l'ordre national et l'autre dans l'ordre religieux.

La "Liberté"

UN CANADIEN AU SENAT AMERICAIN

Le sénateur D. L. Thériault, de Fort Kent Me., élu pour le comté d'Aroostook, qui se rendait à Washington depuis deux ans comme représentant, s'y rendra cette année comme sénateur. M. Thériault, qui est âgé de 34 ans seulement, est un canadien-français et il représente au Sénat, les milliers de Canadiens-français du Nord du Maine. Il sera probablement le plus jeune sénateur siégeant à Washington.

M. Thériault est né dans le Maine, de parents canadiens. Il a pris ses degrés à l'université du Maine et parle également bien le français et l'anglais.

Un Fait Frappant

Il a été dit par ceux qui ont soigneusement étudié la chose, que quoique 80% bien comptés des hommes soient à 45 ans, établis dans la carrière quelconque qu'ils ont choisie, et reçoivent un revenu excédant leurs dépenses, on trouve qu'à l'âge de 60 ans, 95% dépendent de leur gain journalier, ou de l'assistance que leur donnent leurs enfants.

Beaucoup de personnes ont, sans doute, lu la dépêche de Détroit, qui a paru récemment dans les journaux Canadiens, et qui a décrit la position d'un homme qui, il y a à peine plus de quarante ans, était une "puissance financière" en cette ville, qui avait, sur l'une des rues les plus élégantes, une

maison princière, entretenue avec prodigalité, et à qui chacun, de haute ou de basse condition, était prêt à rendre hommage. Mais le sort se déclara contre lui. Il subit des pertes financières sérieuses, et quand une fois la chute eut commencé, elle s'effectua avec une grande rapidité.

Ses amis l'abandonnèrent, comme les rats quittant le navire qui va couler, et maintenant à 80 ans, après sa journée de travail, il revient vers la ville avec les vieillards courbés et brisés qui ont assez d'influence pour faire inscrire leur nom sur la liste de paye de la ville.

La morale est que, sur notre superbe nous devrions mettre quelque chose de côté, pour les années du déclin de notre vie, et le placer hors de l'atteinte des voleurs, et là où l'on ne peut nous en priver, de quelque façon que ce soit. Le moyen nous en est offert par la Loi des Rentes Viagères du Gouvernement Canadien, adoptée par le Parlement du Canada, durant la Session de 1908, et qui a reçu le vote unanime des deux cotés de la Chambre.

On peut avoir tous les renseignements désirés en s'adressant au Bureau de l'Office, ou au Surintendant des Rentes Viagères à Ottawa.

L'Immaculée Conception

(L'Action Sociale)

Du milieu des tristesses de l'exil, un jour une voix se fit entendre. C'était la voix de Pie IX... la voix du Père de tous les chrétiens qui faisait appel au monde catholique dans une heure de détresse et d'abandon...

L'Eglise universelle en fut émue... et elle ne tarda pas à répondre par l'organe de l'Épiscopat tout entier.

Marie avait entendu aussi le cri suppliant de son enfant captif; mais son souverain appui devait avoir pour gage la consécration de sa plus belle prérogative: celle de son Immaculée Conception.

Et cette définition dogmatique devait rehausser l'éclat des victoires de l'Eglise Catholique et ajouter une nouvelle perle à son diadème déjà si resplendissant.

Aussi, à l'encyclique "Ubi primum nullis", donnée à Gaète, le 2 février 1854, répondit de tous les points une suite de lettres pastorales, expression des vœux de la catholicité.

Mais il ne suffisait pas d'adhérer aux désirs les plus pressants des fidèles il fallait encore condamner implicitement les erreurs du rationalisme.

La définition du dogme de l'Immaculée Conception de Marie est donc venu saper par la base le principe fondamental du rationalisme que je puis formuler: "la déification de la raison humaine".

En effet, si c'est par un privilège unique que la Vierge Marie a été préservée du péché originel, les hommes ne sont pas saints dans leur origine. Il leur faut un Rédempteur.

Si Marie a été préservée parce qu'elle devait être la mère de Dieu; son fils, Notre Seigneur, est vraiment Dieu.

Si Marie a été préservée à cause de la dignité et des mérites de Jésus, ce Jésus a une mission surnaturelle à remplir c'est pour une fin surnaturelle que l'homme est racheté.

Enfin, si l'homme a besoin d'être racheté, il n'est donc pas indépendant, il doit obéir à une loi suprême.

Enfin, la définition dogmatique de l'Immaculée Conception devenait la condamnation formelle des erreurs modernes.

La proclamation, qui eut lieu le 8 décembre 1854, transporta de futurs les impies: mais les fidèles la saluèrent avec joie, et, sur tous les points du monde, l'allégresse se manifesta dans des fêtes en l'honneur de la très pure Vierge Marie, et quelques années plus tard, sur le sol de la France, la mère de Dieu s'appella elle-même: "l'Immaculée Conception".

L'abbé E. Machel.

LA GEURRE

Le bill de la marine ne met pas seulement que les cerceaux en ébullition, comme à la Chambre ou dans Drummond Arthabaska, témoin la rencontre pugilistique qui vient d'avoir lieu à Hull. M. D.

S. G. Mgr. Langevin

N'A CONDAMNÉ AUCUN JOURNAL

"Il y a toute une organisation systématique pour fabriquer des mensonges à mon sujet", dit le vénérable prélat.—De L'Action Sociale

Lorsque des dépêches ont annoncé il y a quelques jours, que, dans sa dernière circulaire, S. G. Mgr. Langevin, archevêque de St-Boniface, avait dénoncé et condamné certains journaux français de cette province, plusieurs de nos confrères se sont empressés de les publier sans prendre la peine de les contrôler.

Pour notre part, nous n'avons ajouté aucune foi à ces dépêches; cependant, afin de savoir exactement à quoi nous en tenir à ce sujet, nous nous sommes empressés de communiquer avec Mgr Langevin qui venait alors d'entrer à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Notre directeur a reçu de l'archevêque de St-Boniface, la lettre suivante qui donne le plus complet démenti à cette nouvelle, en la qualifiant de "pure invention, dont l'effronterie égale la fausseté":

Hôtel-Dieu de St-Joseph
Montréal, 8 décembre 1910
A Monsieur Jules Dorion,

Directeur de l'Action Sociale
Cher M. Dorion

En réponse à votre lettre du 6 décembre, je dois vous dire que la nouvelle que j'avais condamné cer-

tains journaux français est une pure invention, dont l'effronterie égale la fausseté. Dans ma dernière circulaire je n'ai pas dit un mot des journaux. Il y a toute une organisation systématique pour fabriquer des mensonges à mon sujet; tantôt on m'accuse dans le "Free Press" de Winnipeg de n'avoir pas reçu M. M. M. Merry Del Val en 1897, et même de M. M. M. SAUVE à Qu'Appelle. Les "Cloches" de St Boniface viennent de publier tout le détail de la réception.

Tantôt on m'accuse de fausser les chiffres de la population française. Enfin, certain correspondant anonyme du "Free Press" se disant catholique, me rend responsable de la situation pénible où se trouvaient les catholiques de Winnipeg, obligés de payer double taxe pour les écoles.

La dernière dépêche au sujet des journaux français est donc dans le même ordre de faussetés, et j'ai fait téléphoner à la "Gazette", au "Herald" et à la "Presse pour leur dire que c'était absolument faux.

Veillez croire, mon cher Monsieur, à tout mon dévouement en N. S. et M. Im.,

ADELARD, O. M. I.,
Arch. de St Boniface.
P. S.—Dictée de mon lit d'hôpital.

AD.

Majeau prétendait que le Canada n'a pas besoin d'une marine de guerre, cependant que M. C. Périard soutenait le contraire. On en vint aux coups et M. D. Majeau reçut une correction assez vigoureuse de la part de son adversaire. Le malheureux butta porta plainte et le recorder Desjardins condamna M. Périard à \$5 d'amende et aux frais, pour coups et blessures.

Grand Trunk Railway System

Christmas and New Years Holidays.—Round trip tickets will be issued between all points in Canada, also Massena Springs, N. Y. Rouses Pt., N. Y., Island Pond, Vt., and intermediate stations at SINGLE FIRST CLASS FARE Going Dec. 24, 25, and 26, 1910. Return limit Dec. 27, 1910. Also going Dec. 31st, 1910 and Jan. 1 and 2, 1911. Return limit Jan. 3, 1911.

FIRST CLASS FARE & ONE-THIRD

Going Dec 21, 1910 to Jan. 2, 1911 inclusive. Return limit, Jan. 4, 1911.

For tickets and full information apply to

A. E. Marquette, S. P. A. King Edward Hotel Halifax, N. S. or to J. Quinlan, D. P. A., Montreal, Que

AUX JEUNES FILLES

Toi qui es, de toute la création l'être le mieux organisé pour souffrir, toi, l'être qui pleure, ne manque pas de te dire ceci, quand repassera l'image de celui qui de mande ta main: Voilà un homme auquel je vais bientôt me donner toute entière avec mon avenir, mon coeur, mon âme, ma vie, ma liberté. Je vais me lier à lui pour toujours, il sera mon seigneur et maître, je n'aurai nul défenseur que lui, il sera la moitié de moi-même. Il pourra, à tout jamais, me séparer de mon père, de ma mère, de ma famille, de mes amis. Il pourra si bon lui semble, m'entraîner à sa suite jusqu'aux extrémités du monde, puis m'y abandonner. Moi, dont le coeur a toujours été si vagabond dans ses préférences et si libre peut être dans ses innocentes coquetteries, je vais lui jurer sur mon honneur et ma foi, devant les hommes et devant Dieu, de lui réserver, à lui tout seul, tous les trésors amassés dans mon coeur. Mes jours et mes nuits de travail et mon repos, ma personne et mes biens, tout cela, jusqu'à la mort sera en sa possession aussi absolument qu'une chose ici-bas peut être possédée. La société peut le priver de son honneur, la fortune peut lui reprendre ses biens, la loi peut lui ravir ses droits et sa liberté; seule la mort peut me séparer de lui.

En vérité cette étrange puissance qui me menace, cet homme qui ose aspirer à un tel empire sur moi, quel est il?... Quel est il? Mgr Bolo.

LA DANSE

Je me rends ridicule, si je ne fais pas comme les autres jeunes gens et que je n'aie pas, comme eux, à la danse. C'est possible: il est même probable qu'aux yeux et dans l'esprit d'un certain monde vous passiez comme un misanthrope, un fanatique, un bigot, digne de commisération. L'ironie, le sarcasme, le ridicule furent de tout temps les armes favorites des ennemis de la croix contre les bons chrétiens, tant pour justifier leurs propres extravagances et orges que pour entraîner les autres dans les mêmes désordres. Mais n'est ce pas une impardonnable lâcheté que de faire le mal pour ne pas être ridiculisé par le monde et ses partisans? Quoi, vous vous souciez beaucoup du rire des amateurs du siècle, et ne vous souciez guère de l'estime et de l'approbation de Dieu! Est-ce être chrétien? Est-ce même être raisonnable? Tiendriez-vous compte du rire des autres s'ils s'agissait d'éviter une perte considérable dans vos biens matériels?

Ceux qui ne vont pas à la danse ne valent pas toujours mieux que ceux qui y vont. Ce n'est pas la question. La question est de savoir si ceux qui vont à la danse font bien ou mal. Or, nous croyons avoir démontré qu'ils font mal. Donc, ils doivent l'éviter. Ceux, par conséquent, qui ne vont pas à la danse, de ce chef valent mieux que ceux qui la fréquentent, puisqu'ils évitent au moins cette occasion de tomber dans le péché. Et vous qui allez au bal, valez-vous mieux pour cela que ceux qui n'y vont pas?

La Pauvre veille

Par un froid matin d'un hiver rigoureux, une pauvre vieille femme, s'épuisant à pousser devant elle une petite charrette chargée de légumes, gravissait péniblement la rampe assez roide d'une rue de Paris. Le verglas très glissant rendait sa tâche doublement laborieuse. La neige qui tombait à épais flocons rayait le gros châle de laine dont elle était enveloppée, en chargeant les plis du simple mouchoir qui lui servait de coiffure. Elle haletait bruyamment s'arrêtait de minute en minute, à bout de forces, puis redoublait de courage. Je fus pris de pitié. Le souvenir de ma mère me traversa l'esprit, et rejoignant la pauvre marchande des quatre saisons qui venait de s'arrêter: —Hé! la vieille, lui dis-je en

souriant, il y a trop forte charge pour vous. —C'est la vérité mon fils, répondit-elle, en essayant son front où la sueur se mêlait au givre, les forces s'en vont avec l'âge, tandis que les légumes ont toujours leur poids... Mais le bon Dieu fait bien ce qu'il fait et il n'abandonne pas les pauvres gens.

Je lui demandai où elle allait ainsi.

Elle me montra le quartier vers lequel elle se dirigeait et voulut se remettre en marche.

Je posai alors la main sur l'un des brancards: —Laissez, lui dis-je doucement, c'est mon chemin; il ne me coûte pas plus de faire route avec votre brette.

Et, sans attendre sa réponse, je poussai la charrette devant moi.

La vieille femme ne fit aucune résistance. Elle me remercia simplement et se mit à marcher à mes côtés.

J'appris alors qu'elle venait d'acheter aux Haïles, une provision de légumes qu'elle devait revendre. Depuis trente ans elle vivait de ce commerce qui lui avait fourni les moyens d'élever trois fils. Son mari était mort depuis longtemps.

Quant à mes pauvres enfants quand je les eus grands, ils m'ont été enlevés... L'aîné est mort à l'armée, le second victime d'un accident, le troisième emporté par une maladie de poitrine...

—De sorte, m'écriai-je, que vous êtes seule, sans autre ressource que votre courage.

—Et le Protecteur de ceux qui n'en ont pas d'autre, ajouta-t-elle le comptez vous pour rien... Fant bien que le bon Dieu ait quelque chose à faire dans son Paradis... A quoi passerait-il son temps, si ce n'était à prendre soin de créatures comme moi?... Allez, on a beau être vieille et misérable, l'idée que le divin Maître de tout vous regarde, vous juge et vous tient compte de tout cela, ça vous soutient... Quand j'ai trop de fatigue que mes pieds n'en veulent plus, eh bien! je me mets à genoux... Je lui dis ce qui me chagrine, et quand je me relève j'ai le coeur plus léger... Vous êtes encore trop jeune, vous, pour sentir ça... Mais un jour viendra où vous comprendrez pourquoi on apprend aux petits enfants à dire: "Notre Père qui êtes aux cieux."

Je ne répondis pas, mais je sentis qu'une lumière nouvelle pénétrait dans mon âme. En écoutant parler la bonne vieille, mon coeur battait... Je la regardais boitant, la tête branlante, déjà courbée comme pour ramasser son drap mortuaire, et je m'étonnais de la trouver plus forte que moi.

C'était donc vrai que l'homme a besoin ici bas d'un autre point d'appui que les hommes et que, pour se tenir solidement sur cet échafaudage qui compose la vie, il faut une corde nouée dans le Ciel.

Quand je quittai la marchande, elle me remercia... Mais, à vrai dire, c'était moi qui lui devais de la reconnaissance... En effet, elle avait réveillé des idées qui dormaient dans mon esprit.

Moi aussi, j'étais alors dans la tristesse, la misère et l'épreuve. Je venais de perdre un fils unique et ma femme et moi nous étions si désolés que le Jésuspoir était entré dans notre âme et que nous étions résolus à ne pas survivre à la perte de notre enfant.

Le soir, je rentrai à mon logis, tout occupé de ma rencontre du matin... Ma pauvre femme était bien triste... on soupa sans rien dire... Puis on resta près du feu qui s'éteignait. L'heure du coucher venue, je pris la main de ma chère femme et, l'attirant contre mon épaule: —Voilà, lui dis-je, trop longtemps que nous portons notre chagrin tout seuls... Demandons à Dieu l'en prendre sa part.

Et je me mis à genoux. Ma femme en fit autant, sans rien dire. Je commençai alors à répéter toutes les prières que j'avais apprises dans mon enfance, et qui étaient restées depuis comme un dépôt dans un coin de mon coeur... A mesure que les mots me revenaient à la mémoire, il me semblait leur trouver un sens que je n'avais jamais saisi... C'était comme une langue que je comprenais pour la première fois.

Je ne puis dire si quelque chose de pareil se passait chez ma femme. Mais je l'entendis bientôt qui pleu-

rait tout bas. Quand je me relevai, elle m'embrassa en sanglotant: —Tu as eu une idée qui nous sauve, me dit elle. Maintenant que tu m'as fait repenser à Dieu, je sens que je pourrai retrouver du courage.

Et de fait, depuis ce jour, tout alla mieux au logis. Nos coeurs étaient bien détendus... La prière du soir nous était une espèce de repos et de soulagement.

Pauvre vieille femme! Tanis qu'elle me racontait sa vie, elle ne se doutait guère du bien qu'elle allait nous faire.

Depuis, je ne l'ai jamais revue. Mais plus d'une fois je l'ai bénie, car elle m'a appris à aimer et à prier Dieu, suprême consolation de tous ceux qui souffrent.

J. H. Myrick & Co

IMPORTERS AND DEALERS

DRY GOODS

HARDWARE

BOOTS & SHOES

FINE

GROCERIES

And Fishing

Supplies

AT TIGNISH

and ALBERTON

We have just

opened a full and

complete stock of

NEW GOODS

We are prepared

to supply the wants

of the farmer fish-

erman and mecha-

nic

We invite ir-

tending purchasers

to give us a call

and they will find

we can meet all

competitors, and

save them the

trouble and expen-

se of going to

Summerside or

Charlottetown.